CERTIFICAT DE CONFORMITE

Je soussigné, FAYMONVILLE Alain, Gérant de la société FAYMONVILLE AG à Büllingen (Belgique), constructeur, certifie que le véhicule prêt à l'emploi :

Dénomination(2) :		
(D1) Marque	FAYMONVILLE	~~FAYMONVILLE~~
(D2) Type	TL3SE	~~TL3SE~~
Variante :	T E ~~A~~ ~~S~~ ~~P~~ K	~~G~~ ~~E~~ ~~A~~ ~~S~~ ~~P~~ ~~K~~
Version :	~~1~~ ~~2~~ ~~3~~ 4	~~1~~
(D3) Dénomination commerciale(1) :	MULTIMAX	~~MULTIMAX~~
(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type :	Y A F T L 3 1 0 1 0 0 0 0 8 8 8 4	~~Y A F T L 3~~
(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)(1) :	/	~~40000 kg~~ ~~43500 kg~~ ~~56500 kg~~
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg) :	~~34 000 Kg~~ ~~40000 kg~~ ~~43500 kg~~ 56500 kg	~~34 000 Kg~~
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(G) Masse en service (G1 + 75) (kg) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(G1) Poids à vide national (PV) (kg) :	12.580 kg	
(J) Catégorie internationale :	O4	~~O4~~
(J1) Genre national :	SREM	~~SREM~~
(J3) Carrosserie (désignation nationale)(1) :	PTE ENG ~~PLATEAU~~ ~~NON SPEC~~	~~PTE ENG~~ ~~PLATEAU~~ ~~NON SPEC~~
(K) Numéro de la réception par type :	V-070-07	~~V-070-07~~
(P1) Cylindrée (cm3) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(P2) Puissance nette maximale (kW) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(P3) Source d'énergie :	Sans objet	~~Sans objet~~
(P6) Puissance administrative (CV) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(Q) Rapport puissance/masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(U1) Niveau sonore à l'arrêt (dB[A]) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(V7) CO2 (g/km) :	Sans objet	~~Sans objet~~
(V9) Classe environnementale :	Sans objet	~~Sans objet~~
	TE EXCLUSIF – R322.2	~~TE POSSIBLE – R322.2~~

A inscrire sur le certificat d'immatriculation :

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

- sort de nos usines (magasins), le 26.02.2010

pour être livré à :
(nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire

ALS Remorques
Z.I. Les Fouillouses
BP 59
FR– 26140 St. Rambert D'Albon Cedex

Fait à Büllingen, le 26.02.2010

FAYMONVILLE
TRAILERS TO THE MAX
Faymonville A.G.
Schwarzenbach 12 - B-4760 Büllingen
Tel.: +32 80/64 01 55 - Fax: +32 80/64 01 51
HRE/RCE: 65.860 - ID: BE 429.214.706

(1) Barrer la mention inutile
(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

Nota. - Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès-verbal de réception du type.

Rappel. - Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.